

République Démocratique du Congo
Projet de Stabilisation et de Relèvement de la RDC



Coordination Générale
Kinshasa

Projet de Stabilisation et de Relèvement de la RDC «STAR-RDC »

Termes de référence pour le recrutement de trois (3) consultants individuels pour la réalisation des études de faisabilité et rentabilité des AGR dans les Provinces de Kwango, Kwilu et Maindombe dans le cadre de la mise en œuvre du Projet STAR RDC

I. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un crédit d'un montant de 250 millions dollars américains (US\$) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Financement du Projet de Stabilisation et Relèvement de la RDC, en sigle « STAR-RDC, le Projet ». A ce financement après la restructuration du projet, s'ajoute un montant additionnel de 50 millions de dollars américains pour la mise en œuvre de la nouvelle composante de Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et autonomisation des femmes vulnérables.

La justification économique du projet est basée sur les éléments suivants : la nécessité de jeter les bases d'un relèvement à plus long terme en créant une plate-forme de projet décentralisée de "stabilisation", intégrée dans l'administration provinciale, combinée au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques afin que les recettes de l'État puissent garantir la pérennité de l'action.

Le projet améliorera l'accès aux infrastructures socio-économiques de base pour environ 3,3 millions de personnes résidant dans quelque 880 communautés, et soutiendra directement les moyens de subsistance d'environ 112.000 personnes. Le projet décrit deux groupes de bénéficiaires clés : (i) les communautés vulnérables et (ii) Communautés associées à des groupes désarmés. Ces communautés comprendront des participants du P-DDRCS, y compris des combattants désarmés et des membres des communautés dans lesquelles ils vivent ou dans lesquelles ils retournent. Elles seront identifiées dans le cadre d'un processus de paix mené par le gouvernement central à travers le PDDRCS en association avec les administrations provinciales.

L'objectif de développement du Projet de Stabilisation et Relèvement de la République Démocratique du Congo (STAR-RDC) est de : (i) améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, (ii) améliorer la réinsertion socio-économique et la résilience des individus associés aux groupes désarmés dans leurs communautés et soutenir les membres vulnérables de la communauté, et (iii) renforcer les administrations dans certaines provinces.

Le Projet STAR-Est a été conçu dans l'objectif d'améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, d'améliorer la réinsertion socio-économique et la résilience des individus associés aux groupes désarmés dans leurs communautés et soutenir les membres vulnérables de la communauté, et de renforcer les administrations au profit de 880 communautés (3.300.000 bénéficiaires directs et indirects) dans les Provinces du Nord Kivu (5 territoires et 2 villes : Beni, Walikale, Rutshuru, Lubero, Masisi, Ville de Goma et Ville de Beni), du Sud Kivu (4 territoires et 1 ville : Kalehe, Mwenga, Fizi, Shabunda, Ville de Bukavu) et de l'Ituri (4 territoires et 1 ville : Mambasa, Irumu, Djugu, Mahagi et Ville de Bunia).

L'occupation de plusieurs Territoires des Provinces du Nord Kivu (Ville de Goma, Territoires de Masisi, Rutshuru, une partie du Territoire de Walikale et une partie du Territoire de Lubero) et du Sud Kivu (Ville de Bukavu, Territoires de Kalehe, de Walungu, de Kabare et une partie du Territoire de Mwenga) par les rebelles de l'AFC/ M23, réduit la zone d'intervention du Projet, faisant un total de 6 territoires affectés et 2 inaccessibles sur 13 prévus et impactant négativement les capacités du Projet à atteindre les résultats escomptés à l'échéance du 31 décembre 2027.

L'extension du Projet dans des zones non affectées à l'Ouest du pays, précisément dans les Provinces du Kwilu, du Kwango et du Mai-Ndombe, et le déploiement des activités dans un environnement politiquement stable lui permettra d'accroître son efficacité opérationnelle à travers la mise en œuvre des activités de réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base (IDB), les travaux à Haute intensité de la Main d'œuvre (THIMO), des AGR, de la lutte contre les VBG ainsi que des activités de gouvernance et de développement communautaire ciblant dans les nouvelles provinces.

Le STAR-RDC s'articule autour de six composantes suivantes :

Composante 1 : Stabilisation communautaire (75 millions de dollars US)	
Sous composante 1.1	Facilitation et renforcement des capacités pour la planification communautaire participative (20 millions de dollars US)
Sous-composante 1.2	Investissements dans les infrastructures sociales et économiques communautaires (130 millions de dollars US)
Composante 2 : Réintégration à base communautaire (135 millions de dollars US)	
Sous composante 2.1	Travaux publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO)
Sous-composante 2.2	Subventions en espèces pour les activités génératrices des revenus (AGR)
Sous composante 2.3	Soutien psychosocial
Composante 3 : Renforcement des institutions axé sur l'augmentation des revenus (20 millions de dollars US)	
Sous-composante 3.1	Renforcement de la collecte des revenus générés en interne
Sous-composante 3.2	Amélioration de la gestion budgétaire et comptable

Sous-composante 3.3	Accroissement de la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources de la province
Composante 4 : Gestion du projet, assistance technique et recherche (20 millions de dollars US)	
Sous-composante 4.1	Gestion du projet
Sous-composante 4.2	Assistance technique
Sous-composante 4.3	Recherche et apprentissage
Composante 5 : Contingence d'intervention d'urgence (CERC) (0 million de dollars US)	
Composante 6 : Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG), incluant l'abus et exploitation sexuelle (EAS), le harcèlement sexuel (HS) ainsi que l'autonomisation des femmes vulnérables (50 millions de dollars)	
Sous-composante 6.1	Prévention de la violence basée sur le genre et appui intégré pour les survivantes (et survivants) et autres femmes vulnérables au niveau communautaire
Sous-composante 6.2	Réponse à la Violence Basée sur le Genre
Sous-composante 6.3	Réinsertion socio-économique des survivantes de VBG et autonomisation des femmes vulnérables au sein de leurs communautés.
Sous-composante 6.4	Soutien à la vulgarisation des politiques et lois et la capacitation des institutions de l'Etat (Ministère du genre de la famille et de l'enfant, FONARV, Bureau de la conseillère du chef de l'Etat en charge de la jeunesse et du recrutement de l'enfant)

La RDC se propose d'utiliser une partie de ces fonds à titre des dépenses autorisées pour recruter des consultants individuels pour la réalisation des études de faisabilité et rentabilité des AGR dans les provinces de Kwango, Kwilu et Maï Ndombe.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le projet de stabilisation et de relèvement de la RDC (STAR-RDC) est conçu pour améliorer l'accès aux infrastructures communautaires, favoriser la réinsertion socio-économique et la résilience des personnes touchées par le conflit, et renforcer la gouvernance locale dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri dans l'est de la RDC. Le projet s'appuiera sur une « plate-forme de stabilisation » décentralisée au sein des administrations provinciales, en s'appuyant sur les approches de développement local et communautaire.

La présente mission s'inscrit dans le cadre des composantes 2 et 6 du projet. Les objectifs de réinsertion socio-économique et résilience seront atteints notamment à travers les activités des sous composantes **2.2 « Subventions en espèces pour les Activités Génératrices de Revenus »** et **6.3 « Réinsertion socio-économique des survivantes de VBG et autonomisation des femmes vulnérables au sein de leurs communautés »**. Ces sous composantes qui visent l'amélioration des moyens d'existence vont mobiliser des ressources en faveur de 112.000 bénéficiaires du projet STAR-RDC sur toute la durée de ce dernier. Ces bénéficiaires sont répartis dans les territoires de Masisi, Walikale, Lubero et Beni ainsi que la ville de Beni dans la province du Nord Kivu, les territoires de Djugu, Irumu, Mambasa et Mahagi ainsi que la ville de Bunia dans la province de l'Ituri, les territoires de Popokabaka, Kasongo Lunda et Kenge dans la province du Kwango, les territoires de Bulungu, Bagata et Gungu ainsi que la périphérie de la ville de Bandundu dans la province de Kwilu et les territoires de Yumbi, Kwamouth et Oshwe ainsi que la périphérie de la ville d'Inongo dans la province de Maï Ndombe.

Les subventions en espèces en faveur de ces bénéficiaires sont destinées à soutenir le démarrage ou la croissance des activités génératrices de revenus. Les activités génératrices de revenus (AGR) jouent un rôle crucial dans l'amélioration des moyens d'existence, en particulier dans les communautés où les opportunités économiques sont limitées. Elles permettent aux individus et aux familles d'obtenir des revenus stables, elles favorisent l'emploi et soutiennent l'économie locale. En ayant plusieurs sources de revenus, les familles et les communautés peuvent mieux faire face aux chocs économiques ou climatiques.

L'appui à apporter aux porteurs des AGR nécessite d'avoir des données sur la viabilité des chaînes de valeur afin d'assurer la réussite des AGR et obtenir l'impact recherché à travers la réintégration socio-économique. Ainsi, une analyse approfondie des chaînes de valeur permettra d'établir la faisabilité et déterminer la rentabilité de ces dernières, identifier les obstacles potentiels pour les porteurs vulnérables et de les anticiper avant d'investir des ressources importantes dans les AGR.

C'est dans ce cadre que le projet STAR RDC entrevoit de recruter des consultants individuels capables de mener ces études dans les nouvelles provinces de la zone d'intervention.

III. OBJECTIFS DE LA MISSION

3.1.Objectif global

L'objectif global de l'étude est de sélectionner pour le projet STAR RDC, les chaînes de valeur (CDV) rentables pour la mise en œuvre des activités de subventions en espèces pour les AGR au profit des bénéficiaires.

3.2.Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'analyse de la faisabilité et rentabilité des chaînes de valeur devrait :

- (i) Répertoire les chaînes de valeur (CDV) principales dans les différentes communautés de la zone du projet. La cartographie de chaînes de valeur devra mettre en évidence les particularités de chaque groupement ou quartier dans les territoires cibles ;
- (ii) Prioriser les chaînes de valeur (CDV) identifiées et déterminer celles porteuses sur base des critères spécifiques incluant la capacité à générer des revenus de façon permanente, l'existence d'une demande locale non satisfaite (non saturation du marché), une forte implication des femmes, la possibilité d'être exercée par les ex combattants et les survivants aux VBG, la capacité à créer des emplois durables et la capacité d'attirer les investissements/financements privés ;
- (iii) Faire une étude stratégique des chaînes de valeur (CDV) porteuses identifiées et en déterminer la faisabilité technique et commerciale en accordant la priorité aux données et aux contributions des acteurs économiques et des clients potentiels afin d'évaluer la demande ;
- (iv) Proposer les orientations stratégiques et les mécanismes de renforcement appropriés aux chaînes de valeur (CDV) en émettant des recommandations qui devront permettre d'orienter le projet ;
- (v) Analyser les aspects transversaux (genre et équité, impact environnemental, inclusion des jeunes, protection des enfants, inclusion ethnique et promotion de la paix et de la cohésion sociale) dans toutes les chaînes de valeur (CDV);
- (vi) Fournir une description détaillée des chaînes de valeurs (CDV) les plus porteuses retenues en faisant ressortir entre autres les principales contraintes systémiques, le fonctionnement du marché (circuit d'approvisionnement et de commercialisation, la demande, etc.) et les performances économique et financière.

Cette étude devra considérer que les ressources pour appuyer les CVD porteuses dans les secteurs de (a) la production végétale, animale et piscicole, (b) la petite transformation, (c) le petit commerce de proximité et (d) les services et l'artisanat sont de 400 USD. Il s'agit de mettre en lumière les CDV qui ont la capacité d'améliorer durablement les moyens de subsistance des personnes vulnérables, les ex combattants et les survivants aux VBG au sein des communautés tout en restant dans la marge du financement. Il est possible d'encourager les regroupements des bénéficiaires dans la mesure du possible en considérant les spécificités de leurs groupes.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette mission sont :

- Les principales chaînes de valeur sont identifiées et priorisées avec un résumé des données et informations clés pour chaque chaîne de valeur
- Les chaînes de valeur porteuses sont analysées de façon détaillée en fonction des défis et des opportunités d'une part et de la formation nécessaire à la mise en œuvre de chaque chaîne de valeur d'autre part
- La faisabilité et la rentabilité des chaînes de valeur porteuses sont dégagées
- Les orientations stratégiques et les mécanismes d'accompagnement des porteurs des AGR sont proposés.

Les résultats de cette étude doivent être désagrégés en fonction des territoires, genre et catégories des bénéficiaires (ménages vulnérables, ex combattants et survivants des VBG).

4. LIVRABLES

Quatre principaux livrables sont à produire par le consultant dans le cadre sa mission. Il s'agit de :

- Une note de cadrage qui reprend la méthodologie (taille de l'échantillon pour chaque cible à enquêter, les approches et techniques de recherche, améliorée après la réunion de lancement, le plan de travail et les outils de collecte des données. Le consultant devra présenter les mécanismes d'assurance qualité et ceux relatifs à l'éthique et la confidentialité, en particulier concernant les victimes de violences sexistes ;
- Un fichier Excel de pondération et priorisation des chaînes de valeur en incluant les chiffres moyens relatifs aux indicateurs clés tels que les coûts, les bénéfices et d'autres aspects pour chaque chaîne de valeur ;
- Un rapport provisoire et un rapport final de la mission. Le rapport de la mission devra présenter tous les résultats de l'étude selon le canevas à convenir avec le projet ;
- Toutes les bases des données brutes et apurées issues de l'étude.

5. METHODOLOGIE

Le projet STAR RDC laisse aux consultants la latitude de proposer la démarche méthodologique la plus rigoureuse possible pour cette étude. Toutefois, la combinaison des approches quantitatives et qualitatives est vivement recommandée. L'étude devra prendre en compte un échantillon représentatif pour faciliter la généralisation des résultats. La méthodologie devra clairement ressortir les acteurs à enquêter, la taille de l'échantillon pour chaque cible à enquêter, les approches et techniques de recherche pour chaque catégorie de participants à l'étude. Le consultant devra présenter les mécanismes d'assurance qualité et documenter comment il compte prendre en compte les questions liées à l'éthique, la confidentialité et la protection des participants, en particulier concernant les victimes de violences sexistes. Le début de la mission sera conditionné à la tenue d'une réunion de cadrage qui va permettre d'harmoniser la méthodologie de l'étude entre le projet STAR RDC et les consultants individuels.

6. PROFIL DES CONSULTANTS

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises, les capacités et les expériences pertinentes pour la réalisation de cette étude dans le respect des standards les plus élevés en la matière :

- i) Être basé en RDC et démontrer une connaissance et une expérience dans la zone du projet STAR-Est ;
- ii) Avoir au moins un master en agro économie, économie rurale, économie de développement et techniques de développement ou l'équivalence en expérience ;
- iii) Démontrer une expérience d'au moins 10 ans dans l'analyse et le développement des chaînes de valeur ;
- iv) Produire les preuves d'au moins une étude réalisée avec succès sur la faisabilité et la rentabilité des AGR ;
- v) Démontrer la maîtrise des approches qualitatives et quantitatives de collecte et analyse des données ;
- vi) Expérience de la conduite de consultations auprès de groupes vulnérables, et avec les acteurs du monde des affaires et les clients.

7. DURÉE DE LA MISSION ET PROCESSUS DE SOUMISSION

La durée de la mission est de 60 jours.

8. PROCESSUS DE SELECTION

Les consultants seront recrutés par la méthode de sélection des consultants individuels par mise en concurrence ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), **Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.**